



Procès-verbal de la conférence des présidents et des préposés de Lapins de race Suisse

Samedi 09 mars 2024, 09.00 heures, Restaurant Sonne, Hauptstrasse 57, 6260 Reiden

Présidence : Peter Iseli, président de Lapins de race Suisse

Comité : Peter Iseli, René Spicher, Markus Durrer, Monika Wenger et Stefan Röthlisberger

Procès-verbal : Monika Wenger

Rédacteur du magazine Petits animaux : Marco Mehr

Excusés : Christian Knuchel, président Pigeons de race Suisse ; Antonietta Polimeno, présidente Oiseaux d'ornement Suisse ; Andreas Erismann, président cantonal Petits animaux Zurich ; Hansruedi Gerber, président Doré de Saxe Suisse, Werner Tschumi, président fédération soleuroise des éleveurs de petits animaux.

Il faut changer quelque chose pour réduire les coûts. Mais on n'est pas prêt à prendre les décisions qui s'imposent. *Citation : de l'AD de Petits animaux Suisse*

Chères personnes présentes, nous sommes arrivés à un point décisif pour l'élevage de lapins de race en Suisse. Si nous ne défendons pas notre division par tous les moyens, nous ne ferons que perdre à l'avenir. En unissant nos forces, nous devons soutenir nos clubs et nos sections et créer de bonnes conditions.

La proposition à l'AD de dissoudre la division et de tout regrouper sous Petits animaux Suisse ne peut pas être l'avis des éleveurs de lapins.

Les simplifications visant à économiser de l'argent à l'avenir sont catégoriquement rejetées, mais aucune proposition n'est présentée.

La meilleure solution pour chaque membre est l'appartenance directe à Petits animaux Suisse. Celui qui est membre et qui a payé sa cotisation peut exposer. Personne ne doit payer une cotisation multiple!

C'est avec ces mots d'introduction que le président de Lapins de race Suisse P. Iseli ouvre la conférence des présidents et des préposés 2024.

Le président explique les droits et devoirs de la conférence tels qu'ils sont définis dans les statuts.

L'invitation avec l'ordre du jour de la conférence a été envoyée à temps à tous les participants. Sandra Heuberger a demandé si la commission des structures pouvait donner les premières informations vers la fin de la CPP.

Décision : l'ordre du jour tel qu'il est présenté avec la première information de la commission des structures est approuvé à l'unanimité.

1. Accueil

P. Iseli souhaite la bienvenue à tous les participants à la conférence d'aujourd'hui. Il salue tout particulièrement les invités : Daniel Schmied, directeur des ventes d'UFA ; Urs Weiss, président de Petits animaux Suisse, Sandra Lanz, responsable du secrétariat de la fédération, Jean-Maurice Tièche, président de Volailles de race Suisse. Un cordial message de bienvenue est adressé aux rédacteurs Marco Mehr et Michel Gruaz.

2. Constatation des présences

Sont présents 64 délégués, 5 membres du comité et 2 invités. La majorité absolue est de 33 voix.

3. Election des scrutateurs

Patrick Carlin, Andrea Reichmuth, Markus Vogel, Hansruedi Röthlisberger sont proposés comme scrutateurs.

Décision : Les participants proposés sont élus à l'unanimité.

4. Procès-verbal de la conférence des présidents et des préposés du 11 mars 2023 à Reiden.

Le procès-verbal de la CPP 2023 a été publié sur le site internet et dans le magazine Petits animaux.

Décision : Aucune objection ou complément n'a été reçu dans les 30 jours après la publication, le procès-verbal est donc considéré comme approuvé.

5. Assemblée des délégués du 08 juin 2024

L'assemblée des délégués aura lieu le 08 juin 2024 à 09.00 heures, halle polyvalente, rte de la Transjurane 29, à 2855 Glovelier JU.

a. Ordre du jour

Les points suivants seront traités lors de l'AD 2024 :

1. Accueil et constatation des présences
2. Election des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 10 juin 2023 à Fribourg FR
4. Affaires annuelles
 - a. Approbation du rapport annuel du président
 - b. Présentation des comptes annuels 2023
 - c. Prise de connaissance du rapport des réviseurs
 - d. Approbation des comptes annuels 2023
 - e. Fixation de la cotisation annuelle 2025
 - f. Crédit supplémentaire au budget 2024
 - g. Approbation du budget 2025
 - h. Election de la société de révision
5. Election du chef des finances
6. 26^{ème} Exposition suisse de lapins mâles 2025 à Winterthur
7. Propositions
 - a. Proposition de l'association cantonale fribourgeoise
 - b. Règlement de l'Exposition suisse des lapins mâles
8. Hommages
9. Communications
10. Divers

Présentation pour l'élection du chef des finances à l'AD - Nicolas Guerry se présente pour le poste. Il élève la race Hermelin depuis 12 ans, habite à Wallenbuch dans le canton de Fribourg et est bilingue. Il est comptable indépendant.

b. Propositions

Les propositions ont été envoyées aux participants avec l'invitation à la CPP.

Proposition : Association cantonale fribourgeoise

Cette proposition : réunifier toutes les divisions sous Petits animaux Suisse, former un seul comité et créer des commissions techniques. Le comité de Lapins de race Suisse propose à la CPP de rejeter cette proposition. Un vote consultatif est maintenant organisé.

Vote consultatif : 41 participants sont d'accord avec le comité et rejettent la proposition. 6 participants souhaitent accepter la motion. La motion a donc été rejetée de manière consultative.

Proposition : Règlement de l'Exposition suisse des lapins mâles

Modifications : Les numéros de section doivent impérativement être visibles sur le formulaire d'inscription et le bulletin de versement. La déclaration de protection des données est mentionnée sur le formulaire d'inscription et les communautés d'élevage et les doubles noms ne sont pas acceptés.

Vote consultatif : le règlement est adopté à l'unanimité.

6. La commission technique informe

Le président de la CT S. Röthlisberger informe sur l'association des experts cunicoles ASEC, la commission technique et sur la saison d'exposition 2023/24. Pour l'AG 2024 de l'ASEC, Patrik Aebischer, Kurt Aeschbach et Jeannine Farquet sont passés sur la liste des experts non en fonction. Andres Ogi a donné sa démission de l'association des experts. Des décès sont également à signaler. L'expert en fonction Fritz Altherr est décédé le 15 avril 2023. Schmid Hans et Graber Heinz, de la liste non en fonction, nous ont quittés l'année dernière. Actuellement, 32 experts/es actifs/ves sont en fonction. Les candidats experts ont passé leur examen d'aide-expert le 03 mars 2024. Six candidats ont réussi l'examen. L'un d'entre eux a la possibilité de repasser l'examen dans les 8 prochains mois.

La 19^{ème} journée de formation internationale des juges EE aura lieu du 26 au 28 avril 2024 à Solenice, en République tchèque.

Cours de répétition automne 2023 - Lors du cours de répétition, les races Nain de couleurs feu, Feu, Chinchilla et Tricolore ont été réétudiées. La CT a appliqué un nouveau système. 4 experts ont été chargés de se pencher sur une race. A l'aide d'une présentation PPT, les experts ont présenté la race qu'ils avaient préparée. L'avantage réside dans le fait qu'il y avait de très bonnes bêtes à discuter. Dans ce cours, les experts francophones ont été un peu négligés, c'est pourquoi, lors du cours de répétition de printemps, les exposés ont été traduits à l'avance et plus de temps a été prévu pour les traductions sur place.

Évaluations selon le standard EE - Quelques préjugements et appréciations lors d'expositions ont eu lieu sur la base du standard EE. Grâce aux évaluations EE lors des expositions, tous les lapins EE peuvent aussi être exposés.

7. Orientation sur les demandes d'admission

Actuellement, les lapins Tête de lion rhön sont en cours d'admission. Il s'agit d'une race très attractive et intéressante. Il doit y avoir au moins 20 unités d'élevage. Dans un an, les lapins Tête de lion seront admis définitivement lors de la CPP. La description du standard sera définitivement discutée cette année avec les responsables du club.

8. Statistiques des bêtes

En 2023, 12'995 sujets ont été évalués lors de 235 préjugements. Lors des expositions, 358 appréciations au total ont pu être effectuées. Les cours et les discussions des bêtes ont également augmenté. Au total, 47 cours et discussions des bêtes ont pu être organisés. La saison dernière, de nombreuses expositions ont été organisées avec un bon nombre d'inscriptions et de très beaux sujets champions. Lors de l'exposition des mâles Berne-Jura, un mâle Bélier français a été jugé à 98.0 points.

9. Santé animale/protection des animaux

RHD V2 - Le virus RHD V2 est toujours présent. Mais nous avons un bon vaccin, avec peu d'effets secondaires, qui protège nos lapins. Il est très important de vacciner tôt tout le cheptel et surtout les jeunes bêtes, soit en août/septembre. En 2023, il y a eu 38 cas de RHD en Suisse. La plupart des cas n'étaient pas des éleveurs organisés.

Consultation sur l'ordonnance sur la protection des animaux - Le 27 novembre 2023, la nouvelle ordonnance sur la protection des animaux a été mise en ligne. Les divisions avaient jusqu'à fin janvier pour transmettre leurs requêtes à la commission de protection des animaux. La réunion de la commission de protection des animaux a eu lieu le 6 février 2024. Le tatouage sans anesthésie doit être interdit. La division Lapins de race Suisse a déposé une requête afin que les éleveurs qui souhaitent maintenir le tatouage puissent tatouer leurs lapins sans anesthésie jusqu'à l'âge de 10 semaines. Les demandes de Petits animaux Suisse doivent être déposées avant le 15 mars 2024.

Autres thèmes abordés par l'OSAV : *Obligation d'annoncer l'abattage* - A partir d'un certain nombre d'animaux, une annonce devrait être faite à l'office vétérinaire cantonal.

Autorisation pour les éleveurs - A partir de quel nombre faut-il une autorisation ? La protection des animaux est d'avis qu'une autorisation est nécessaire à partir de deux portées. Nous ne pouvons qu'espérer que l'ordonnance effective sur la protection des animaux sera en notre faveur.

Les informations spécialisées ont été très bien appliquées dans la plupart des expositions. Si cela est possible, il faudrait prévoir des grands boxes à partir de la race Bélier anglais. En ce

qui concerne les objets à ronger, S. Röthlisberger a constaté qu'il est préférable que l'organisateur place les objets à ronger à l'avance dans les boxes, car les objets à ronger manquent dans de nombreuses boxes.

Hansruedi Messmer relève que des boxes d'exposition sont transmis pleins de fumier et d'odeur. Avant, il nettoyait tous les boxes avec un nettoyeur à haute pression avant de les empiler. S. Röthlisberger est d'avis que le fumier (paille) doit être retiré proprement des boxes à l'aide d'un balai. Il n'a encore jamais vu le nettoyage à haute pression. La plupart des propriétaires de parcs font une révision des parcs en été, afin de les nettoyer et de les faire sécher en même temps. S. Röthlisberger a remarqué qu'il y avait eu très peu de cas de maladie durant cette saison d'exposition.

10. Perspective 26^{ème} Exposition suisse de lapins mâles 2025 à Winterthur

R. Spicher informe sur l'exposition suisse de lapins mâles. Plus que 322 jours jusqu'à l'"ouverture officielle" le 25 janvier 2025. Il présente l'ensemble du CO. Le formulaire d'inscription peut être envoyé par la poste, par mail ou via Klexpo. Le numéro de la section doit être visible sur le formulaire et le bulletin de versement. Inscriptions jusqu'au 11 novembre 2024 au plus tard à M. Wenger. Le premier mâle coûte Fr. 40.00, chaque mâle supplémentaire Fr. 34.00. Les jeunes éleveurs paient Fr. 30.00 pour le premier mâle et Fr. 34.00 pour les mâles supplémentaires. L'inscription est définitive ! Aucun changement de race ne sera effectué après l'inscription.

Urs Weiss : Tout le monde est cordialement invité à passer des vacances à Winterthur, du 20 au 26 janvier 2025. Ce seront des vacances actives. Il présente les halles avec 9000 m² de surface d'exposition. Dans la grande halle est prévue l'Exposition suisse de lapins mâles, une halle plus petite pour l'exposition cantonale de Petits animaux de Zurich et la deuxième halle plus petite pour la restauration. Le vendredi, il y aura encore une journée de montage avec l'appréciation de l'exposition cantonale. Le soir, aura lieu la soirée des sponsors avec un souper et tous les parrains/marraines seront invités. La soirée des éleveurs se déroulera le samedi soir. Vous trouverez toutes les informations sur le web : rammlerschau2025.ch (sous le site : Petits animaux Zürich).

11. Discussion sur les communautés d'élevage

P. Iseli souhaite discuter le thème des communautés d'élevage (CE). Lors de l'Exposition suisse de lapins mâles il n'est pas judicieux de surcharger le bureau avec des saisies manuelles. Il faut s'assurer que chaque exposant est membre. U. Hamann prend la parole. Il est également d'avis que cela n'a pas de sens lors d'une exposition de sujets individuels. Lors des expositions de club, la situation est certainement différente. Lors des collections, de nombreux CE sont créés pour exposer plus de bêtes. U. Hamann propose de régler la question des CE dans le règlement d'exposition. Comme les communautés d'élevage ne sont pas régies par le règlement d'exposition de Lapins de race Suisse, les CE ne seraient pas autorisées non plus. Les noms fantaisistes ne sont plus autorisés dès maintenant. Toutes les autres CE peuvent être réglées dans les règlements d'exposition respectifs. L'adaptation exacte dans le règlement suisse d'exposition sera effectuée à la prochaine occasion.

12. Collaboration UFA

Daniel Schmied nous informe sur les aliments UFA. Ces dernières années, la baisse de la nourriture a été d'environ -10 % par an.

UFA est un grand sponsor de la 26^{ème} Exposition suisse de lapins mâles à Winterthur. De plus, l'UFA soutient la plupart des petites expositions dans toute la Suisse (annonce, nourriture).

P. Iseli remercie Daniel Schmied pour ses explications et son grand soutien.

13. Communications des dicastères du comité

Communications du chef des finances

M. Durrer informe sur le décompte 2023. Il y a eu moins de perte que ce qui avait été budgétisé pour 2023. La contribution aux frais des chefs experts/experts lors d'expositions a été beaucoup plus élevée que ce qui était prévu au budget. Une perte de change a également été enregistrée pour les avoirs en euros. Les 5 francs par membre versés à Petits animaux Suisse n'étaient pas non plus prévus au budget. Dans le budget 2024, les trois

cours pour préposées/préposés n'ont pas encore été budgétisés, c'est pourquoi il y a un complément au budget pour 2024. Tous les documents sont déjà en cours de révision.

Vaccination obligatoire

L'obligation de vaccination pour la saison des expositions 2024/25 est maintenue. P. Iseli souhaite encourager tous les éleveurs à vacciner leurs lapins tôt en août/septembre.

Calendrier des expositions (expositions uniquement)

P. Iseli remarque que la première chose à faire est d'inscrire l'exposition dans le calendrier des expositions afin d'éviter les conflits. C'est plus important que la recherche d'experts.

Calendrier des manifestations (manifestations des sociétés)

Dans le calendrier des manifestations, il est possible d'annoncer toutes les autres manifestations (soirée "grillades", voyage de l'association, assemblées, cours, discussions sur les animaux, etc. Insérer soi-même sur Internet et elles seront mises en ligne et publiées dans le magazine Petits animaux. Pour les sections, c'est beaucoup plus simple que d'écrire un texte.

Logiciel d'exposition pour les classements

P. Iseli informe que chaque membre peut s'inscrire et s'enregistrer pour le logiciel d'exposition (Klexpo). Comme chaque année, des cours sur le programme des expositions sont organisés chez Petits animaux Suisse. Ce qui est très important, c'est que si quelque chose ne fonctionne pas tout de suite lors d'une exposition, le bureau des expositions peut contacter M. Wenger ou R. Zumbrunnen et dans la plupart des cas, il ne s'agit que d'une petite chose à faire.

Expositions à l'avenir

Des événements d'information peuvent être organisés. L'objectif : motiver les organisateurs, les soutenir, leur donner des idées pour les expositions futures et leur organisation en nombre suffisant dans le futur.

Cours Lapins de race Suisse

R. Spicher informe qu'un cours de base aura lieu le 29 juin 2024 de 13h30 à 17h00 environ dans l'installation pour petits animaux KTF Brandis à Lützelflüh. Aucun cours pour éleveurs n'est prévu pour le moment. Le premier cours pour préposées/préposés, avec 10 participants, est déjà en cours à Schwarzenburg. Le 16 mars 2024, le deuxième cours débutera à Salez avec 14 participants. Au Tessin, le troisième cours débutera le 23 mars 2024 avec 9 participants.

Cours de puçage : Deux cours de puçage auront lieu le 25 mai 2024 à la KTA Hübelimatt à Niederbipp. Le premier cours débutera le matin à 09h00 et le second l'après-midi à 13h30. A l'avenir, les associations et les sections pourront organiser elles-mêmes les cours de puçage. Les documents de cours et les confirmations peuvent être obtenus auprès de M. Wenger.

Exposition européenne en République tchèque

L'exposition européenne du 15 au 17 novembre 2024 a été annulée.

Nouveau standard européen 2024

Le standard européen 2012 a été remplacé. Le nouveau standard européen peut être commandé auprès de la boutique pour petits animaux. Il devrait être livré à partir de l'été 2024. Il coûte Fr. 70.00 plus les frais d'envoi.

150 ans de Petits animaux Suisse

Sur demande, les organisateurs des expositions reçoivent 2.00 francs par animal comme cadeau d'anniversaire. Il est également prévu d'organiser une assemblée des délégués sur deux jours avec un divertissement le samedi soir.

Proposition de cotisation 2025 à l'AD de Petits animaux Suisse

Tous les membres paient leur cotisation à Petits animaux Suisse. Avec le magazine Petits animaux, elle coûte Fr. 120.00. Sans le magazine Petits animaux, elle coûte Fr. 60.00. En plus, les cotisations annuelles des divisions (Lapins de race Suisse Fr. 10.00) et éventuellement celles des associations cantonales peuvent être perçues. Les clubs n'ont donc pas besoin de payer de cotisations aux divisions et n'ont plus qu'à encaisser leur propre cotisation de club. Ainsi les clubs et les sociétés ne devraient plus payer le montant forfaitaire de 250 francs.

Avantages d'achat pour les membres de Petits animaux Suisse

Tous les membres de Petits animaux Suisse bénéficient d'un rabais de 10 % sur tout l'assortiment chez Hauptner. Nos membres bénéficient également d'un rabais de 10 % sur les assurances complémentaires auprès d'Helsana.

Les premières infos de la commission des structures

Sandra Heuberger salue tous les participants et Hansruedi Messmer présente la proposition de la commission des structures. La prochaine étape consisterait à soumettre d'éventuelles propositions à l'AD 2025.

14. Suggestions et souhaits

Personne ne demande la parole.

15. Divers

P. Iseli demande s'il y a des objections concernant le déroulement de la CPP ou s'il y a des objections concernant les votes de la conférence d'aujourd'hui. Il remercie tous ceux qui ont participé à la CPP d'aujourd'hui. Il remercie le comité pour les préparatifs de la CPP et les informations de leurs domaines d'activité. Il aimerait attirer l'attention sur le fait qu'il convient d'avoir entre-nous un comportement normal lors de l'AD Lapins de race Suisse et de l'AD Petits animaux Suisse.

LAPIN DE RACE SUISSE

Peter Iseli, président

Monika Wenger, secrétaire

Michel Gruaz, traducteur